

FP 7 - L'EXPLOITATION DE L'IMAGE DES SPORTIFS

COMPOSANTE Faculté de Droit et Science Politique

<p>DUREE 7 heures sur une journée</p> <p>DATE(S) Nous consulter</p> <p>HORAIRES : cf. emploi du temps</p> <p>LIEU Aix-Marseille Université Centre de droit du sport 110 La Canebière - 13001 Marseille Possibilité de suivre en visio-conférence.</p> <p>ACCESSIBILITE LOCAUX : locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.</p> <p>COUT/TARIF 895 € Nets de taxe Établissement non soumis à la TVA</p> <p>ORGANISATION Interentreprises - Possibilité en intra (pour les tarifs : nous consulter) Session limitée à 10 personnes</p> <p>SANCTION DE LA FORMATION Suite à l'évaluation de la formation, remise de : - Attestation de compétences et de fin de formation - Formation validée au titre de la formation continue des avocats</p>	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des marchés de l'image des sportifs • Présenter les différents contrats d'image des sportifs • Analyser les modalités et les risques de l'exploitation de l'image des sportifs par leurs clubs; • Analyser les modalités et les risques de l'exploitation de l'image des sportifs par les partenaires des clubs • Analyser le traitement de l'image des sportifs par les conventions collectives <p>PUBLIC Avocats, juristes de clubs, experts comptables, agents sportifs, juristes entreprises sponsors, responsables RH et DAF</p> <p>PRE-REQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION Pas de prérequis</p> <p>PROGRAMME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patrimonialisation de l'image du sportif • Nature juridique du droit patrimonial du sportif sur son image • Diversité des contrats d'image • Les conventions collectives : images associées • Les opérations contractuelles : l'exploitation de l'image individuelle du sportif salarié <p>I – Exploitation de l'image du sportif par son club</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Qualification des redevances en salaires 2 – Ingénierie juridique <p>II – Exploitation de l'image du sportif par les partenaires du Club</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Ingénierie contractuelle 2 – Précautions rédactionnelles 	  <p>Renseignements et inscriptions fpc-entreprises@univ-amu.fr 04.13.94.21.21 Taux de satisfaction : 99% Taux de réussite : NC Taux d'insertion : NC</p>
<p>LES + DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil petit déjeuner • Déjeuner avec le formateur • Remise support papier (présentiel) • Remise support électronique 	<p>Responsable de la formation Jean Michel MARMAYOU Directeur du Centre de droit du sport</p> <p>Renseignements pédagogiques Nathalie LATIL-PENEAU nathalie.peneau@univ-amu.fr</p>	

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention
Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap



L'EXPLOITATION DE L'IMAGE DES SPORTIFS

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION - MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Evaluation formative

MODALITES d'ACCES : fpc-entreprises@univ-amu.fr

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille



INTERVENANT : Fabrice RIZZO

Curriculum vitae synthétique

- Professeur
- Co-directeur du Master Professionnel « Droit du sport »

